

La 1^{re} croisade : deux points de vue, deux mensonges !

Document 1 : La prise de Jérusalem (1099) vue par un noble franc

« C'était le sixième jour de la semaine et la neuvième heure de la journée. Il semble que ce moment fut choisi par Dieu même, puisque à pareil jour et à pareille heure, le Seigneur avait souffert dans la même ville pour le salut du monde (...).

Le duc [Godefroy de Bouillon] et tous ceux qui étaient entrés avec lui s'étant réunis, couverts de leurs casques et de leurs boucliers, parcouraient les rues et les places, le glaive nu, frappant indistinctement tous les ennemis qui s'offraient à leurs coups, et n'épargnant ni l'âge ni le rang. On voyait tomber de tous côtés de nouvelles victimes, les têtes détachées des corps s'amoncelaient là et là, et déjà l'on ne pouvait passer dans les rues qu'à travers des monceaux de cadavres (...). Dès qu'ils furent parvenus sur les remparts, ils allèrent ouvrir la porte du Midi, qui se trouvait près de là, et tout le peuple chrétien pénétra facilement par ce nouveau côté. L'illustre et vaillant comte de Toulouse entra dans la place (...). Ils accomplirent ainsi les justes décrets de Dieu, afin que ceux qui avaient profané le sanctuaire du Seigneur par leurs actes superstitieux, le rendant dès lors étranger au peuple fidèle, le purifiassent à leur tour par leur propre sang, et subissent la mort dans ce lieu même en expiation de leurs crimes (...). On dit qu'il périt dans l'enceinte même du Temple environ dix mille ennemis sans compter tous ceux qui avaient été tués de tous côtés (...).

Chacun s'emparait à titre de propriété perpétuelle de la maison dans laquelle il était entré de vive force et de tout ce qu'il y trouvait ; car avant même qu'ils se fussent emparés de la ville, les croisés étaient convenus entre eux qu'aussitôt qu'ils s'en seraient rendus maîtres, tout ce que chacun pourrait prendre pour son compte lui serait acquis, et qu'il le posséderait à jamais et sans trouble en toute propriété. Après ces premières dispositions, les princes déposèrent les armes, changèrent de vêtements, purifièrent leurs mains, et, marchant pieds nus, le cœur rempli d'humilité et de contrition, ils se mirent en devoir de la plus grande dévotion, poussant des gémissements, versant des larmes, embrassant tous les objets de leurs pieux hommages et élevant vers le ciel leurs profonds soupirs. »

Source : D'après Guillaume de Tyr(1) (XI^e siècle).

1 Guillaume de Tyr est un noble franc, né en 1130 et mort en 1184

Document 2 : La prise de Jérusalem (1099) vue par un historien arabe

« Les Francs marchèrent donc sur Jérusalem, après leurs vains assauts contre Acre, et y mirent le siège pendant plus de quarante jours. (...) Elle (Jérusalem) tomba par le côté nord, le matin du vendredi 22 du mois de Shaban [15 juillet]. Aussitôt la foule prit la fuite. Les Francs restèrent une semaine dans la ville, occupés à massacrer les musulmans. Une troupe de musulmans s'était retranchée dans l'oratoire David ; elle y. Elle se résista pendant plusieurs jours. Les Francs leur accordèrent la vie sauve s'ils capitulaient. Ils se rendirent et eurent la vie sauve. (...) Dans la mosquée al-Aqsâ(1) au contraire, les Francs massacrèrent plus de 70 000 musulmans. Parmi eux on remarquait un grand nombre d'imams, de savants, et de dévots et d'ascètes qui avaient quitté leur patrie pour venir prier dans ce noble lieu. Les Francs enlevèrent d'al-Sakra(2) plus de quarante lampes d'argent, chacune du poids de 3 000 dirhams. Ils y prirent aussi un grand lampadaire d'argent qui pesait 40 ratls(3), ainsi que 150 lampes d'une moindre valeur. Le butin fait par les Francs était immense. (...) Les divers princes musulmans d'alors n'étaient pas d'accord ensemble. Voilà pourquoi les Francs purent s'emparer du pays. »

Source : Extrait de l'ouvrage de Ibn al Athîr Kâmil al Tâwârikh Somme des Histoires, 1231

1 La mosquée d'al-Aqsâ est la Grande mosquée de Jérusalem

2 al-Sakra : désigne, à Jérusalem, le dôme du Rocher, célèbre pour sa coupole dorée qui abrite le rocher d'où Mahomet se serait élancé pour son Voyage nocturne et d'où il serait monté au paradis.

3 Dirham et ratls = unité monétaire